

# Solutions de paiement



Economie, gain de temps et sécurité  
Utilisez l'e-facture ou le bulletin de versement unique

# Simplifiez vos paiements en toute sécurité

Aujourd'hui faire la queue au guichet ou saisir manuellement le numéro de référence n'est plus une obligation. Avec les solutions de paiement automatiques vous gagnez du temps, réglez vos factures à temps et en toute sécurité. Vous contribuez aussi à réduire sensiblement la consommation de papier.

## L'e-facture, moderne et simple

L'e-facture vous permet de contrôler et payer vos factures en quelques clics. Pour en profiter, rendez-vous sur le site de paiement en ligne de votre prestataire habituel (banque ou PostFinance) et sélectionnez l'émetteur d'e-facture adéquat :

- **Retraites Populaires Immobilier** pour régler le loyer par e-facture
- **Retraites Populaires** pour régler d'autres prestations facturées par Retraites Populaires : assurance vie, prévoyance professionnelle et le financement (prêt hypothécaire). Y-compris les prestations facturées pour le compte de la CPEV, la CIP ou Profelia.

## Avantages

- Paiements par internet (e-banking), depuis chez soi et à tout moment
- Les factures à échéance sont listées: finis les rappels et les frais !
- Paiements libérés d'un clic

Si vous optez pour cette solution de paiement, vous ne recevrez plus de factures imprimées sur papier. Vous recevrez automatiquement les factures émises par Retraites Populaires sous la forme d'e-factures.

# BVR unique Bulletin de versement avec numéro de référence unique

Par la présente, je demande à Retraites Populaires de me faire parvenir un BVR unique qui me permettra de m'acquitter de mes paiements, soit par le biais de :

**Mon e-banking** | Vous pouvez facilement paramétrer un ordre permanent dans votre e-banking. Il vous suffit de saisir le montant à payer, le numéro de référence unique figurant sur le BVR. Une fois ces données saisies, les prélèvements se feront ainsi automatiquement chaque mois. Si le montant venait à changer, Retraites Populaires vous enverrait un nouveau BVR unique.

**Glissez dès aujourd'hui, dans l'enveloppe annexée,  
votre bulletin de souscription dûment complété, daté et signé.**

N° client / N° de police d'assurance : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ NPA/localité : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone mobile : \_\_\_\_\_

1<sup>er</sup> versement dès le (mois/année) :  /

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

### Lausanne (siège)

Rue Caroline 9  
Case postale 288  
1001 Lausanne  
Tél. 021 348 21 11  
Fax 021 348 21 69

### Yverdon-Les-Bains

Rue de la Plaine 51  
Case postale 1159  
1401 Yverdon-les-Bains  
Tél. 021 348 28 21  
Fax 021 348 28 29

### Nyon

Rue Neuve 4  
Case postale 1345  
1260 Nyon 1  
Tél. 021 348 20 20  
Fax 021 348 20 29